

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
Adresse : Boulevard de l'ALN , Route de Ain Guesma -Tiaret

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°17/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2024 (Relance Suite à l'annulation)**

La Direction Opérationnelles des Télécommunications de Tiaret lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques au niveau des sites suivants :

LOT N°01 : Liaison Ksar chellala- Serguine - Zmalet Emir Abdelkader, Consistance : 70 Km

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises dont l'activité est ressourcée en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics selon les paliers suivants :

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de sept (07) et plus.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
Département Achats et Logistique
Service Achats**

Adresse : Boulevard de l'ALN , Route de Ain Guesma -Tiaret

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire :

Compte en dinars N°0001005450300000125/67

Présentation des offres :

Le dossier administratif comprend un (01) original (format papier) plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention **dossier administratif**.

L'offre technique comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention **offre technique**.

L'offre financier comprend un (01) original (format papier) plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention **offre financière**.

Ces Trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS
MINIMALES N°17/AT/DOT Tiaret/SDFS/DAL/2024 (Relance Suite à l'annulation)
Travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optique
Adresse : Boulevard de l'ALN , Route de Ain Guesma -Tiaret
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tiaret
Département Achats et Logistique
Service Achats**

Adresse : Boulevard de l'ALN , Route de Ain Guesma -Tiaret

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00** à **13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, (vendredi ou samedi),

La date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à **13H00**.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Directeur